



2018/49



I-2018-5



2018-059



L180014



3/2018



2018-07

## 42e. "TROFÉU TORRETES" PHOTOGRAPHIE FOTO-FILM CALELLA

Ce salon a obtenu les patronages de la Fédération Internationale de l'Art Photographique (FIAP), Confederación Española de Fotografía (CEF), Photographic Society of America (PSA), Global Photographic Union (GPU), Image Sans Frontières (ISF) et la Federació Catalana de Fotografia (FCF), les règlements et normes sont conformes à ces Fédérations, les auteurs bénéficieront des titres correspondants.

**SUPPORTS: Format numérique.**

### SECTIONS /THÈMES :

**A - MONOCHROME:** thème libre. (PID - monochrome).

**B - COULEUR:** thème libre. (PID - couleur).

**C - COULEUR: La mer sous tous ses aspects**(paysage, métiers, portraits, fonds marins, etc. (PID - couleur)

**D - CRÉATIF - EXPÉRIMENTAL:** (PID - créatif).

*Exclusivement pour l'obtention de points FCF.*

**E - COULEUR - Fêtes et traditions catalanes** (danses, géants, castellers... folklore en général. PID - couleur)

### CATALOGUE (5 stars FIAP)

Un catalogue imprimé en couleur de haute qualité.

### NOMBRE DE PHOTOS:

**SECTIONS A, B, C, D :** 4 par thème. N'ont jamais été récompensées sur le "Trofeu Torretes".

**SECTION E :** Collection de 5 photographies.

### COMMENT PARTICIPER :

Via Internet. L'inscription, l'envoi des photos et le paiement des droits de participation s'effectueront en ligne sur le site Internet [www.festimatge.org/fotografia\\_torretes.html](http://www.festimatge.org/fotografia_torretes.html), en suivant les instructions du site.

Au format JPG, maximum 1920 pixels en horizontal et 1080 pixels en vertical, à 300 dpi.

Le fichier ne peut pas dépasser 2 Mb.

### DROITS DE PARTICIPATION :

Indépendamment du nombre de sections dans lesquelles vous participez,

Par auteur

15 € avec catalogue PDF.

30 € avec catalogue papier, imprimé en couleur et en monochrome suivant photos.

Le paiement des droits doit être fait par:

Par PayPal à partir du formulaire d'inscription sur le site,

[www.festimatge.org/fotografia\\_torretes.html](http://www.festimatge.org/fotografia_torretes.html), suivre les instructions.

### CALENDRIER DE SALON

Début des admissions: 1 Décembre 2017.

Date limite d'admission: 15 Février 2018.

Jugement: 2, 3 et 4 Mars 2018

Notifications envois: 17 Mars 2018.

Exposition: 8 au 29 Avril 2018

Remise des prix: 29 Avril 2018

Envoi catalogue: Mai 2018

## **PRIX SECTIONS A, B, C, D.**

**Honneur Award "Trofeu Torretes" - Trophée (conception exclusive), FIAP badge spécial, 500 € et un séjour pendant 6 jours en pension complète pour deux personnes** (voyage et transport non inclus) dans un hôtel de Calella (Barcelone), coïncidant avec la cérémonie de remise des prix, Pour le participant dans les sections A, B, C, D que le jury considère comme le meilleur auteur.

8 Médailles FIAP	6 Médailles ISF	12 Mentions Honorables FIAP
9 Médailles CEF	6 Médailles FCF	12 Mentions Honorables GPU
8 Médailles PSA	3 Médailles FFC	12 Mentions Honorables PSA
6 Médailles GPU	12 Mentions Honorables ISF	12 Mentions Honorables CEF

## **PRIX SECTION E** (Fêtes et traditions catalanes)

### **Collection de 5 photographies**

**Trophée Calella Conseil Municipal (création spéciale) et la Médaille d'Or Foto-Film Calella.**

*Médaille d'Argent FFC.*

*Médaille Bronze FFC.*

### **Prix à des œuvres uniques:**

*Médaille d'Or FCF*

*Médaille d'Or UPI.*

*Médaille d'Argent FCF.*

*Médaille d'Argent UPI.*

*Médaille Bronze FCF.*

*Médaille Bronze UPI.*

Trophée "Gegants de Calella" à la meilleure photographie liée au monde des géants.

**JURY:** Les images seront évaluées individuellement par chaque membre du jury et ne seront pas affichées consécutivement.

Frederic Garrido Vilajuana - JAFCE, MFCE\*\*, MCEF/b, MFIAP.

Juan Carlos Aragonés Congostrina - ACEF, AFIAP.

Juan Laguna Jiménez - JBFCF, MFCE\*\*\*, MCEF, AFIAP.

Montserrat Moraleda Díaz - JBFCF, MFCE\*, ECEF, EFIAP.

Ramón Mestres Miquel - Photographe freelance.

Santi Bajona Pardo - JAFCE, EFCF, EFIAP.

Santos Moreno Villar - MFCE\*\*\*, MCEF/p, AFLP, ER-ISF, PSA EID3, EFIAP.

Virgilio Hernando Vañó - ACEF.

Xavier Vilaregut Saez - JBFCF, AFCF.

Vicenç Semper - AFIAP.

## **DÉFINITIONS:**

### **(A) Monochrome**

Un travail en noir et blanc, allant du gris clair(bleu) à gris très foncé(noir) est une œuvre monochrome aux différentes nuances de gris. Un travail en noir et blanc virée intégralement dans une seule couleur est considérée comme une œuvre monochrome pouvant figurer dans la catégorie noir et blanc. En revanche, un travail en noir et blanc partiellement modifié ou avec l'ajout d'une couleur, devient une œuvre couleur(polychrome) et doit figurer dans la catégorie couleur.

### **(B-C) Couleur**

"L'image originale doit avoir été prise par le photographe, quel que soit le support photographique utilisé.

Les techniques qui ajoutent, modifient, remplacent ou éliminent les éléments picturaux ne sont pas autorisées. Toute manipulation ou modification de l'image originale est limitée à une retouche mineure d'imperfections et ne doit pas modifier le contenu de la scène d'origine. Les techniques qui présentent la présentation de la photographie, l'exposition, les réglages de couleurs, la mise au point, y compris les HDR et ceux qui éliminent les éléments ajoutés par la caméra, tels que les gouttes de poussière, le bruit numérique, sont autorisés.

### **(D) Créatif - Expérimental**

Il n'y a pas de restrictions sur le sujet dans cette section. Il permet au photographe de découvrir les possibilités de l'art photographique grâce à une manipulation et une combinaison complètes des images. Le participant peut modifier les images numériquement, à condition que le contenu photographique prédomine. Le contenu et les couches doivent être des originaux de l'auteur. Toutes les images qui n'ont pas d'origine photographique seront exclues.

NOTES:

"Avec le seul fait de soumettre ses images ou des fichiers à un salon sous Patronage FIAP, le participant accepte sans exception et sans objection que les images présentées puissent être vérifiées par la FIAP afin d'établir si elles correspondent à la réglementation et définitions de la FIAP. Même si le participant n'est pas un membre de la FIAP, la FIAP va utiliser tous les moyens à sa disposition pour ce contrôle. Tout refus de coopérer avec la FIAP ou tout refus de soumettre les fichiers originaux «capturés» par votre appareil photo, ou à défaut de fournir des preuves suffisantes, verra l'auteur sanctionnée par la FIAP. En cas de sanctions, suite au non respect de la réglementation de la FIAP, le nom de l'auteur, sera publié sous une forme pratique afin d'informer les violations des règles. Il est recommandé de laisser les données EXIF originaux lors de l'envoi des fichiers afin de faciliter les enquêtes éventuelles "

Envoi des résultats par e-mail.

**L'envoi du catalogue sera effectué, par la poste, envoi ordinaire, à l'adresse que les participants donnent lors de leur inscription. Foto-Film Calella n'est pas responsable des pertes qui peuvent survenir lors de l'expédition des prix ou des catalogues , ou qui n'a pas été livré en temps opportun en raison des exigences de bureau de poste.**

La galerie des œuvres acceptées sera disponible sur le site:

**[www.festimatge.org/fotografia\\_torretes.html](http://www.festimatge.org/fotografia_torretes.html),**

Les participants sont seuls responsables des droits concernant les personnes, biens ou bâtiments figurant sur les œuvres présentées, ainsi que de toute réclamation financière possible.

La participation à ce concours implique l'acceptation du présent règlement.

Organisme: Foto-Film Calella

Responsable du Salon: Joaquim Sitjà

Foto-Film Calella

P.O. Box 35

08370 Calella (Barcelone, Espagne)

E-mail: [torretesfoto@festimatge.org](mailto:torretesfoto@festimatge.org)